

Avis d'Appel d'Offres Ouvert International (AAOI)

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN VILLAGE DE VACANCES CLUB MED A AVLEKETE : RECRUTEMENT ENTREPRISE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX

Avis d'appel d'offres N° *006* /SIMAU/DG/DO/DAF/DJ/CPM du *24 mars 2023*

- 1- La Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SIMAU) est une société anonyme avec Conseil d'Administration dont les principaux actionnaires sont l'État du Bénin, la BOAD, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin), les sociétés d'Assurances et les Banques Commerciales.
- 2- Elle est mandatée par l'Agence Nationale de Promotion des Patrimoines et du développement du Tourisme (ANPT) pour la conduite du **Projet de Construction d'un Village de Vacances Club MED à AVLEKETE-OUIDAH.**
- 3- La Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SIMAU), sollicite par Appel d'Offres Ouvert International des offres de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser en entreprise générale (tous corps d'état) et en lot unique les études et travaux du projet de construction du village de vacances à AVLEKETE-OUIDAH.

Le projet consiste en la construction d'un village de vacances de type Club Med comprenant :

- trois cent trente-six (336) clés dont trente (30) suites haut de gamme ;
- deux (02) restaurants ;
- quatre (04) piscines ;
- un (01) SPA avec marque de renommée internationale et espace bien-être ;
- des terrains de tennis, Padel, multisport, tir à l'arc, activités nautiques.

Le Projet sera certifié éco label BREEAM niveau « Very Good ».

Son Coût d'objectif est de soixante-neuf milliards (69 000 000 000) F CFA Hors Taxes.

- 4- Les exigences en matière de qualification sont :

4.1 Capacité économique et financière

- ✓ Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction au cours des Cinq (05) dernières années (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022) au moins égal à **soixante-dix milliards (70 000 000 000) de francs CFA HT**, justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites dans la sous-section C ;
- ✓ Disposer d'une facilité de crédit d'un montant au moins égal à **huit milliards cinq cent millions (8.500.000.000) francs CFA**, justifiée par une attestation financière d'une banque ou d'une institution financière agréée.

4.2 Capacité technique et professionnelle

- ✓ Avoir effectivement exécuté en tant qu'entreprise générale (tous corps d'état) au cours des dix (10) dernières années (2013 à 2022), au moins un (01) marché similaire à savoir, la construction d'un Club de Vacances ou un Complexe Hôtelier ou la construction d'un ensemble de bâtiments de grands standings avec des aménagements connexes d'un montant de **soixante-dix milliards (70 000 000 000) de francs CFA HT** ou de deux (02) marchés similaires d'un montant minimum de **Trente-cinq milliards (35 000 000 000) de francs CFA HT chacun**.

Ces marchés devront être exécutés de manière satisfaisante, terminés et livrés.

Les travaux de ces marchés doivent être similaires aux travaux concernés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la section III, spécifications des travaux.

Seuls les montants hors TVA des marchés réalisés seront considérés pour déterminer le volume des travaux exécutés.

Les exigences complémentaires en matière de qualification sont définies dans les DPAO, Sous-section B, Section I du DAOOI.

Aucune marge de préférence ne sera appliquée aux soumissionnaires éligibles.

- 5- Le délai d'exécution de l'ensemble des prestations (Etudes et Travaux) est de **Vingt Quatre (24) mois**.
- 6- La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres Ouvert International (AOOI) telle que définie par les Procédures de Passation des Marchés de la SIMAU et elle sera ouverte à tous les Candidats intéressés.
- 7- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents gratuitement ou peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres complet contre un paiement d'une somme non remboursable de **cinq cent mille (500 000) francs CFA** au Secrétariat de la SIMAU, Tel (+229) 21-31-54-01, courriel: clubmed.procurement@simaubenin.com; Immeuble NSIA Assurance à Cotonou tous les jours ouvrables de 08 heures 00 à 12 heures 30 et de 14 heures 00 à 17 heures 30 (GMT +1) à compter du **lundi 27 mars 2023**.

Le paiement se fera par virement ou dépôt sur le compte Ecobank de la SIMAU (N° de compte **BJ062 01001 281144593401 43**).

L'ensemble du dossier est disponible en ligne sur Data room et dans un dossier SharePoint partagé.

L'accès au Dossier d'Appel d'offres sera donné immédiatement aux candidats intéressés contre la remise du justificatif de paiement.

Deux (02) réunions préparatoires avec l'ensemble des Candidats sont envisagées par visioconférence suivant un lien Microsoft Teams qui sera communiqué ultérieurement.

○ **1^{ère} Réunion**

- Lieu : Salle de réunion de la SIMAU
- Date : **T0 + 2 Semaines : Vendredi 07 Avril 2023 à 9 h (GMT+1) ;**

○ **Une visite groupée du site des travaux sera organisée à l'intention des Candidats**

- Date : **T0 + 5 Semaines : Vendredi 28 Avril 2023 ;**
- Heure : 09h (GMT+1)
- Lieu de rassemblement : Sur le site du projet.



○ **2^{ème} Réunion**

- Lieu : Salle de réunion de la SImAU
- Date : **T0 + 6 Semaines : Vendredi 05 Mai 2023 à 9 h (GMT+1) ;**

8- Les offres devront être rédigées en langue française et transmises **exclusivement en version électronique** (dépôt en ligne) au plus tard **le mardi 27 Juin 2023 à 10 heures (GMT+1)**.

Les offres qui ne parviendront pas aux date et heure ci-dessus indiquées seront purement et simplement rejetées.

La version numérique devra comprendre l'ensemble des fichiers modifiables des DPGF en Excel remplis et PDF.

L'ouverture des plis aura lieu **le même jour, le mardi 27 Juin 2023 à 10 heures 30 mn (GMT+1)** dans la salle de réunion de la SImAU, 5^{ème} étage de l'Immeuble NSIA, 1066 Boulevard Saint Michel, face au Centre de Promotion Artisanale (CPA), Quartier Gbégamey Cotonou – Bénin et les soumissionnaires qui le désirent sont invités à y assister par visioconférence.

9- Les offres doivent comprendre une copie de la garantie de soumission d'un montant de **sept cent millions (700 000 000) Francs CFA**.

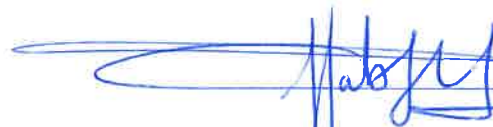
Cette garantie devra provenir d'une institution au choix du candidat. Si l'institution d'émission de la garantie est étrangère à l'espace UEMOA, elle devra faire avaliser la caution qu'elle donne par une institution financière correspondante située au Bénin.

L'original de la garantie de soumission devra parvenir à la SImAU, Soixante-douze (72) heures au plus tard après la date limite de transmission ou de dépôt des offres.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le *24 mars 2023*

Pour l'Autorité Contractante
Le Directeur Juridique



Fabrice HOUEDE

